

AVIS DE CONCOURS

**Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Côte d'Or organise,
pour les Centres de Gestion de l'Inter région Est et du Grand Ouest.**

**Le concours pour le recrutement de cadre territorial de santé paramédical,
spécialité puéricultrice cadre de santé, session 2026**

Le concours est ouvert **pour 13 postes au concours interne et 2 postes au concours sur titres avec expérience professionnelle.**

Peuvent se présenter, au **concours interne**, les fonctionnaires, militaires et agents contractuels, titulaires, d'une part, de l'un des diplômes, titres ou autorisations d'exercer mentionnées à l'article 4 du décret du 18 août 2014 et, d'autre part, du diplôme de cadre de santé ou d'un titre équivalent, comptant, au 1^{er} janvier de l'année du concours, au moins cinq ans de services publics en qualité de puéricultrice.

Peuvent se présenter, au **concours sur titres avec expérience professionnelle**, les candidats titulaires, d'une part, de l'un des diplômes, titres ou autorisations d'exercer mentionnées à l'article 4 du décret du 18 août 2014 et, d'autre part, du diplôme de cadre de santé ou titre équivalent, justifiant au 1^{er} janvier de l'année du concours de l'exercice d'une activité professionnelle de puéricultrice, pendant au moins cinq ans à temps plein ou une durée de cinq ans d'équivalent temps plein.

Période d'inscription : du 16/12/2025 au 21/01/2026 INCLUS.

Période de dépôt des dossiers : du 16/12/2025 au 29/01/2026 INCLUS.

Epreuve orale d'admission à compter **du 13 avril 2026**

Lieu d'épreuve : Dijon ou sa proche banlieue

Les inscriptions peuvent être réalisées :

- sur le site Internet du Portail unique d'inscription www.concours-territorial.fr
- ou sur le site Internet du centre de gestion de Côte d'Or : www.cdg21.fr rubrique préinscription.